

A man in a white t-shirt and grey trousers is working in a community garden. He is bent over, using a tool to tend to the plants. The foreground is filled with vibrant orange poppies and green foliage. In the background, there are trees, a parked car, and a building.

parta-gé

Comment créer un potager collectif dans
votre quartier, votre commune, votre école ?

... **SOMMAIRE**

Intro	3
1. De l'idée à l'action	4
1.1 Qui peut monter un projet de potager collectif ?	4
1.2 Quelles compétences sont nécessaires ?	4
1.3 Quelle approche pour cultiver la terre ?	5
1.4 Combien de temps faut-il prévoir pour la mise en place d'un potager ?	5
Bibliographie	6
2. A la recherche d'un terrain	7
2.1 Comment choisir une parcelle appropriée ?	7
2.2 Comment et auprès de qui réaliser les analyses du sol ?	8
Bibliographie	9
3. Obtenir un terrain	10
3.1 Comment identifier les propriétaires fonciers du terrain ?	10
3.2 Comment procéder dans le cas d'un terrain public ?	10
3.3 Comment procéder dans le cas d'un terrain privé ?	11
3.4 Quel type de contrat conclure avec les propriétaires du terrain ?	11
3.5 Dans quel cas demander une autorisation de construire et quels sont les aspects juridiques à prendre en compte ?	11
4. Communiquer et mobiliser	12
4.1 Comment communiquer dans votre voisinage ?	12
4.2 A qui ouvrir les inscriptions pour une parcelle de jardinage ?	12
4.3 Qui peut être partenaire de votre projet ?	12
5. Impliquer les jardiniers et jardinières	13
5.1 Comment élaborer un projet en participation ?	13
5.2 Parcelles individuelles ou parcelle collective ?	13
5.3 Comment définir la gestion interne du potager collectif ?	14
5.4 Comment se constituer en association ?	14
5.5 Faut-il conclure un contrat avec les jardiniers et jardinières ?	14
Bibliographie	15
6. Dessiner votre potager	16
6.1 Quel type de potager choisir ?	16
6.2 Comment concevoir les plans du potager collectif ?	17
6.3 Quels sont les aménagements à prévoir pour votre potager collectif ?	17
6.4 Comment gérer l'attribution des parcelles aux futurs jardiniers et jardinières et définir les tailles des lopins de terre ?	18
Bibliographie	19



7. Financer votre projet	20
7.1 Comment estimer les coûts de votre projet ?	20
7.2 Comment rechercher des fonds pour votre projet ?	20
7.3 Comment faire une demande de fonds ?	21
Bibliographie	21
8. Réaliser les travaux d'aménagement	22
8.1 Combien de temps faut-il compter pour réaliser un potager collectif et que faut-il prendre en compte lors du calendrier du projet ?	22
8.2 Dans quelle mesure les jardiniers et jardinières peuvent-ils participer aux travaux ?	22
8.3 Comment planifier des travaux « en participation » ?	22
8.4 Quelles sont les caractéristiques à prendre en compte lors du choix d'aménagements durables ?	23
Bibliographie	23
9. Inaugurer le potager	24
9.1 Qui inviter à l'inauguration et comment ?	24
9.2 Quels sont les aspects à organiser pour l'inauguration ?	24
10. Favoriser le jardinage écologique	25
10.1 Comment adopter le jardinage écologique et responsable au fil des saisons ?	25
10.2 Où trouver des variétés maraîchères anciennes et locales ?	25
11. Au fil des saisons	26
11.1 Qui gère l'entretien du potager ?	26
11.2 Qui gère les inscriptions au potager ?	26
11.3 Comment s'effectue le suivi du projet ?	26
11.4 Comment favoriser l'appropriation par les jardiniers et jardinières et l'auto-organisation du potager ?	27
Bibliographie " Dans le contexte d'une école "	29

... INTRO

Vous aimez jardiner, sentir, planter, rencontrer, déguster, cultiver, découvrir, mais il vous manque un espace de jardinage au pied de votre immeuble ? Vous êtes un groupe de voisin·e·s qui souhaite mettre de la couleur dans sa commune ? Votre institution a un projet autour du jardinage ? Ce guide est fait pour vous !

Il vous explique, étape par étape, comment réaliser un potager collectif dans

- votre quartier,
- votre commune,
- votre entreprise ou
- votre école.

Il vous accompagne de la première idée jusqu'à la vie du jardin, en passant par la conception, la communication ou encore l'inauguration. Il vous aide à vous poser les bonnes questions au bon moment et vous donne des astuces pour réaliser votre projet avec succès.

Au fil du document, vous trouverez aussi :

- des descriptifs des institutions genevoises actives dans la Nature en ville et des prestations qu'elles peuvent apporter,
- des retours d'expériences de porteurs et porteuses de projets et de **jardiniers et jardinières***.

Pour plus d'informations, dès maintenant :

www.1001sitesnatureenville.ch

www.genevecultive.ch

* Dans ce guide, le terme "jardiniers et jardinières" comprend toutes les personnes intéressées par le jardinage et qui participent à un potager collectif.

La désignation "jardiniers professionnels et jardinières professionnelles" est utilisée pour les professionnel·le·s exerçant notamment le métier d'horticulture, de maraîchage et/ou de paysagiste.

L'association equiterre a réalisé, entre 2011 et 2017, de nombreux projets de potagers urbains dans les cantons de Genève et Vaud. Ce guide s'appuie tout particulièrement sur l'expérience de cette association et s'inspire de ses réalisations pour offrir des conseils et des recommandations. Il s'appuie également sur les actions menées au sein des quartiers, à l'initiative de collectifs d'habitant·e·s et associations locales, ou encore accompagné·e·s par les collectivités publiques cantonales et communales. Véritable chablon pour votre projet, ce guide vous renvoie, au gré des différents chapitres, auprès de nombreuses associations actives à ce jour.





1. DE L'IDÉE À L'ACTION

Vous songez à mettre en place un potager collectif ? Quelques questions préalables vous permettront de définir les personnes à fédérer autour de votre idée, les compétences nécessaires et la philosophie du projet pour ensuite planifier chaque étape du projet.

1.1 Qui peut monter un projet de potager collectif ?

Toute personne motivée peut monter un projet de potager collectif.

> Afin de créer un véritable projet fédérateur, alliez-vous, dès le début, avec d'autres personnes intéressées. Prenez contact avec la maison de quartier, les associations locales, l'administration, les voisin-e-s, etc. et expliquez votre idée. Vous parviendrez ainsi à engendrer une dynamique collective pour un projet fédérateur qui bénéficiera des compétences et ressources disponibles dans votre entourage. Peut-être que votre voisin du 3^{ème} est un jardinier aguerri ou que la dame du 1^{er} se révèle être une bricoleuse expérimentée ?



Dans le contexte d'une école

Sondez vos collègues, votre direction, les parents d'élèves ou encore le-la concierge pour réaliser un potager scolaire.

1.2 Quelles compétences sont nécessaires ?

Différentes compétences et connaissances peuvent être précieuses tout au long de votre projet. (Ne vous inquiétez pas si vous ne les avez pas toutes.)



Dans le contexte d'une école

Formez-vous à la création d'un potager scolaire, en suivant une formation ou renseignez-vous sur les sites internet dédiés aux jardins scolaires.

> bibliographie « Dans le contexte d'une école »

► Répartissez-vous les tâches selon les compétences de chaque participant-e. Des formations peuvent vous aider à approfondir certains sujets.

► Si nécessaire, faites appel à des professionnel-le-s et associations de la *Nature en ville* et de l'agriculture urbaine pour vous aider à monter votre projet ou pour intervenir à des moments spécifiques. > [liste des acteurs genevois sur www.1001sitesnatureenville.ch/creer-votre-site/les-fournisseurs/](http://www.1001sitesnatureenville.ch/creer-votre-site/les-fournisseurs/)

1.3 Quelle approche pour cultiver la terre ?

Il existe de nombreuses méthodes de culture basées sur des approches durables et efficaces pour une production individuelle ou collective respectueuse de la planète, comme l'agriculture biologique, la permaculture, l'agriculture biodynamique ou encore l'agro-foresterie.

► Optez toujours pour des méthodes respectueuses de l'environnement et de la biodiversité ! Utilisez des produits naturels, favorisez la vie qui foisonne dans votre jardin, plantez des espèces et variétés adaptées à votre région, pratiquez le compostage et utilisez l'eau avec parcimonie.

► Sensibilisez tou-te-s les participant-e-s au jardinage écologique, et n'utilisez jamais de produits chimiques.
> chapitre 10



Dans le contexte d'une école

Le potager scolaire est un excellent outil pour transmettre aux élèves de nombreuses connaissances et compétences en lien avec « l'éducation en vue d'un développement durable ». Il s'inscrit ainsi pleinement dans les objectifs du plan d'études romand (PER). De nombreuses activités en lien avec le jardin peuvent être organisées dans diverses branches d'apprentissage (par exemple : français, mathématiques, sciences naturelles, citoyenneté, etc.) et ainsi s'inscrire dans les objectifs d'apprentissage du PER. > Bibliographie « Dans le contexte d'une école »

1.4 Combien de temps faut-il prévoir pour la mise en place d'un potager ?

La mise en place d'un potager collectif prend environ une année > exemple de calendrier page suivante

► Prévoyez suffisamment de temps pour promouvoir le projet dans votre quartier et mobiliser les personnes intéressées. > chapitre 4

► Comptez plusieurs semaines, voire mois, pour la recherche et l'obtention d'un terrain. Si une parcelle est déjà disponible, le projet se fera plus rapidement.
> chapitre 2 et chapitre 3



Dans le contexte d'une école

La mise en place d'un potager scolaire peut se faire en quelques semaines. Adaptez le calendrier du projet au calendrier scolaire et prévoyez des solutions d'entretien et de suivi pendant les vacances scolaires. Anticipez également les validations nécessaires auprès de la direction et d'autres parties prenantes.

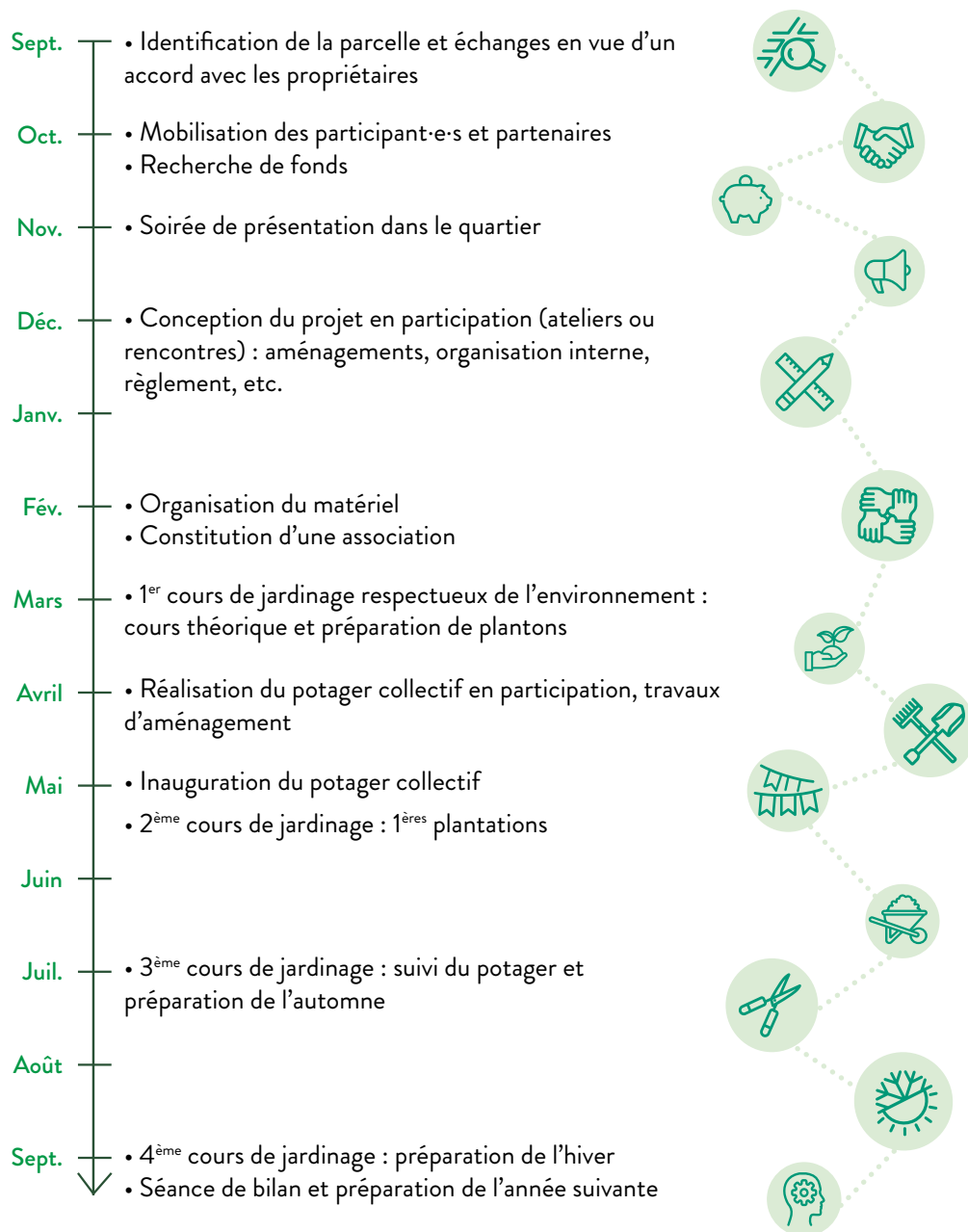


TÉMOIGNAGE

Genève cultive

Savez-vous que Genève cultive organise des Apéros-Découvertes de jardins urbains et soirées thématiques ? Participer à ces visites et rencontres (> www.genevecultive.ch/nos-activites) vous permettra de partager vos connaissances avec d'autres jardiniers et jardinières expérimentés.

EXEMPLE DE CALENDRIER



Bibliographie « De l'idée à l'action »

http://communitygarden.org.au/category/about_gardens/10-steps-for-starting

<https://www.wikihow.com/Start-a-Community-Garden>

<http://partageonslesjardins.fr/creation-de-jardins-partages/>

How To Set Up A Garden And Keep It Going : www.urbanallotments.eu/fact-sheets.html

How To Take Into Account Gardeners Motivations Into Urban Garden Planning : www.urbanallotments.eu/fact-sheets.html

Association Racine Urbaine : <http://racineurbaine.blogspot.com/p/nos-projets.html>

Les Semeurs de jardins : www.les-semeurs-de-jardins.ch/

Permaabondance : www.permabondance.ch



2. A LA RECHERCHE D'UN TERRAIN

De nombreuses parcelles inutilisées dans les quartiers se prêtent à la création de potagers collectifs. Considérez les facteurs les plus importants pour trouver un terrain adéquat. Si vous réalisez un potager en pleine terre, faites analyser votre sol.

2.1 Comment choisir une parcelle appropriée ?

Les vastes pelouses inutilisées au pied des immeubles ou les petits interstices délaissés peuvent simplement et rapidement se transformer en potager pleine terre. Des espaces éphémères, en friche ou en attente de construction, peuvent aussi être utilisés pour créer des potagers collectifs, en pleine terre ou hors-sol.

► **Considérez les facteurs suivants pour le choix de votre terrain :**

Accessibilité. Choisissez un espace en cœur de quartier, facilement accessible, à environ 5 minutes à pied entre le lieu d'habitation et le jardin. Si votre terrain se trouve sur un toit d'immeuble, pensez aux questions de sécurité (garde-corps, etc.) et garantisiez l'accès au toit pour les jardiniers et jardinières (clés de l'immeuble, code d'accès, etc.).

Taille. La taille des potagers collectifs peut varier entre 20 m² pour les petits projets, et 2500 m² pour les plus grands d'entre eux.

Exposition et pente. Un terrain bien exposé vers le sud, horizontal et protégé des vents est idéal pour un potager. Si la parcelle est en pente, prévoyez que la gestion des eaux et la préservation des sols demanderont des méthodes culturales adaptées (culture en terrasses ou en demi-lunes...) gourmandes en temps et en énergie.

Usages. Privilégiez un terrain non utilisé. Si votre terrain souhaité est déjà utilisé comme place de jeux ou lieu de rencontre, essayez de trouver un autre emplacement ou envisagez le partage entre plusieurs usages.

Temporalité. Si vous optez pour un espace éphémère (moins de 5 ans), assurez-vous que l'ensemble des partenaires ainsi que les jardiniers et jardinières soient bien informés du caractère temporaire du projet et adaptez-le en fonction. Pensez déjà aux solutions alternatives pour poursuivre votre activité.

Profondeur de la terre. Que votre potager soit en pleine terre ou hors-sol, pensez à la profondeur de votre terre (30 cm minimum au-dessus de la roche-mère) et adaptez votre projet en fonction (arrosage, choix des plantes, etc.). En ville, de nombreux sols ont été transformés par des travaux et sont constitués d'une mince couche de terre sur un remblai. Faites des sondages à la bêche pour connaître la profondeur du sol et les caractéristiques de la couche de terre. Ces sondages vous permettront d'étudier le sol et de choisir le meilleur emplacement.



Solidité du terrain. Si vous prévoyez votre potager sur une dalle (sur un parking ou une cave) ou sur un toit, vérifiez la charge que peut supporter la dalle. Prenez contact avec les propriétaires, l'architecte ou l'ingénieur civil pour vous assurer que la dalle sera assez solide pour le poids supplémentaire induit par le potager (terreau, bacs, fruits et légumes, jardiniers et jardinières, etc.).

Accès à l'eau et évacuation de l'eau. Pour l'accès à l'eau, veillez à avoir un accès à proximité ou une possibilité de collecter et stocker l'eau de pluie (depuis un toit, par exemple). A Genève, les précipitations annuelles de 934 mm/an permettent à peu près de remplir dix cuves de 1000 litres (dans une tonne à eau) avec un toit de 10m² et d'arroser 10 fois un jardin de 100m². Prêtez aussi attention à l'évacuation de l'eau, notamment si votre terrain se trouve sur une dalle ou sur un toit. Visionnez les photographies aériennes historiques du système d'information du territoire à Genève (SITG) pour connaître l'utilisation passée de la parcelle. Les sols urbains sont souvent pollués. L'analyse des principaux polluants que sont le plomb, le cadmium, le cuivre et le zinc, selon l'Ordonnance sur les atteintes portées aux sols, est recommandée. > [question 6.2](#)

Pollution du sol. Privilégiez une parcelle qui se trouve à une distance minimale de 15 m des routes à forte circulation. A proximité d'un axe routier important, la parcelle devra se situer si possible derrière un écran naturel (les haies et les arbres peuvent réduire de 50 % le dépôt de poussière en aval) ou un obstacle construit (immeuble, hangar...). > [bibliographie « A la recherche d'un terrain »](#) et [question 2.2](#)



Dans le contexte d'une école

Privilégiez un terrain dans le périmètre de l'école, un espace vert ou un espace bétonné inutilisé. Quelques m² suffisent pour faire un potager scolaire pour une classe. Veillez tout particulièrement à l'exposition de votre terrain, afin de garantir que vos herbes et légumes poussent bien.



TÉMOIGNAGE

Largescalestudios

Selon la taille de votre terrain, vous pourrez créer de véritables « jardins urbains » et autres « oasis citadines », lieux hybrides associant de la micro-agriculture à des espaces de convivialités, de culture, de vie de quartier et d'économie circulaire. Certaines friches et espaces publics délaissés évoluent non pas seulement en potager semi-privatisé mais en véritable parc urbain de proximité, vu comme des écosystèmes foisonnant d'initiatives cherchant à améliorer le métabolisme urbain. Ces lieux peuvent être partagés entre résidences d'artistes, potagers, plateforme de compostage des biodéchets, marché de produits locaux et maison de quartier... etc ! Le potager collectif est alors, par sa rapidité de mise en place, l'élément initiateur structurant l'espace et préfigurant le futur cœur de quartier.



Genève cultive

Cherchez des projets déjà réalisés sur la [carte interactive](#) de Genève cultive pour avoir un aperçu des lieux et divers types de jardins existants à Genève et prenez contact avec les jardiniers et jardinières pour connaître leurs petits secrets et créer des nouvelles synergies.



Dans le contexte d'une école

Privilégiez un terrain dans le périmètre de l'école, un espace vert ou un espace bétonné inutilisé. Quelques m² suffisent pour faire un potager scolaire pour une classe. Veillez tout particulièrement à l'exposition de votre terrain, afin de garantir que vos herbes et légumes poussent bien.

2.2 Comment et auprès de qui réaliser les analyses du sol ?

Le sol, notamment en milieu urbain, peut contenir des éléments-traces métalliques (ETM), des substances chimiques et d'autres matières peu propices à la culture de fruits et légumes. Avant de réaliser un potager en pleine terre, il est essentiel de mieux connaître le sol que vous souhaitez cultiver. Si le potager collectif est sous forme de bacs que vous aménagez vous-mêmes, l'analyse du sol n'est pas nécessaire. Veillez cependant à la qualité du substrat.

> question 8.3

- Informez-vous sur l'historique du terrain : Comment le terrain a-t-il été utilisé auparavant ? S'agit-il d'un ancien terrain agricole ? Est-ce une zone de remblai ? Sur le site web du système d'information du territoire à Genève SITG www.sitg.ch, vous pouvez vérifier si votre parcelle est répertoriée dans le cadastre des sites pollués. Ce dernier inventorie tous les sites dont la pollution est établie ou très probable : aires d'exploitation ; sites de stockage définitif ; ou encore lieux d'accident. Procéder comme suit :
 - › Dans le menu « Données » ouvrir « Catalogue », puis saisir les mots-clés « Cadastre des sites pollués ».
 - › En bas de la fiche « RDPPF – Cadastre des sites pollués », choisir « Ouvrir la donnée dans la carte ».
 - › Rechercher l'adresse de votre terrain.
 - › Les parcelles polluées s'affichent en vert. En cliquant sur votre parcelle, vous obtiendrez notamment l'information sur le type de pollution « TYPE_POLLUTION » et l'atteinte constatée « ATTEINTE_CONSTATEE ».

► Procédez à une analyse du sol, surtout si votre terrain se trouve en milieu urbain. Il existe plusieurs laboratoires agréés par la Confédération pour l'analyse du sol. > **bibliographie « A la recherche d'un terrain »**

Dans la région, les laboratoires agréés sont :

- Sol Conseil, Route de Nyon 21, Gland
- Laboratoire des sols, hepia Genève, Jussy

Prenez directement contact avec ces laboratoires pour connaître leurs coûts et la manière de procéder. Il est possible d'effectuer un carottage (prise d'échantillon) soi-même et d'envoyer les échantillons au laboratoire. A noter qu'une analyse ne pourra pas fournir une liste exhaustive de tous les composants du sol, mais révélera uniquement les éléments recherchés. Le laboratoire pourra vous conseiller sur les éléments à détecter en priorité et en fonction de votre terrain. En milieu urbain par exemple, on détecte le plus souvent des polluants atmosphériques liés au trafic automobile (plomb, hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP), zinc et cuivre.

► Etudiez la texture du sol, sa structure, sa composition minérale, sa teneur en matière organique, son humidité et son pH pour comprendre son fonctionnement. Pour ce faire, creusez un trou dans la terre pour voir sa profondeur, enquêtez auprès des agriculteurs voisins, relevez les plantes bio-indicatrices qui poussent spontanément sur votre terrain et/ou consultez un-e professionnel-le ou un laboratoire d'analyse du sol. Adaptez votre méthode culturale et votre type de potager en fonction > **question 6.1**, et apportez de la matière organique (terreau, paillage, etc.) pour favoriser la fertilité du sol. > **question 8.3**



Bibliographie « A la recherche d'un terrain »

Buwal 1999. Bodenverschmutzung durch den Strassen- und Schienenverkehr in der Schweiz – La pollution des sols par les trafics routier et ferroviaire en Suisse. Schriftenreihe Umwelt Nr. 185. Boden. Berne 1999.

Sämel I, Kotsyuk I, Hölscher M, Lenkerei C, Weber F, Kowarik I., How healthy is urban horticulture in high traffic areas ? Trace metal concentrations in vegetable crops from plantings within inner city neighbourhoods in Berlin, Germany. Environ Pollut. 2012 Jun; 165:124-32.

Agroscope 2017. Liste des laboratoires reconnus pour les analyses liées aux prestations écologiques requises et au conseil de fumure, pour la période de culture 2017/2018 www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/environnement-ressources/sol-eaux-elements-nutritifs/projekte-zur-verbesserung-der-naehrstoffeffizienz/bodenuntersuchung-laborzulassung.html

www.openstreetmap.org

www.urbanallotments.eu/fact-sheets.html



3. OBTENIR UN TERRAIN

Dès les premiers repérages pour trouver un terrain adéquat pour votre projet, il faut en identifier les propriétaires et leur soumettre votre projet afin d'obtenir leur accord pour la réalisation du potager. Cultiver la terre n'est pas un droit que l'on peut revendiquer ! Constituer un projet qui recevra l'aval de vos interlocuteurs implique d'élaborer un projet motivant et bénéfique pour vous comme pour les propriétaires.

3.1 Comment identifier les propriétaires fonciers du terrain ?

► Pour connaître les propriétaires fonciers du terrain, renseignez-vous auprès de votre commune ou régie immobilière ou recherchez sur les sites Internet de l'Etat de Genève :

- Identifiez le numéro de la parcelle sur le site web du système d'information du territoire à Genève SITG :

> www.sitg.ch

Procéder comme suit :

- › Dans le menu « Données » ouvrir « Catalogue », puis saisir le mot-clé « Parcelles ».
- › En bas de la fiche « Parcelles de la mensuration », choisir « Ouvrir la donnée dans la carte ».
- › Rechercher l'adresse de votre terrain.

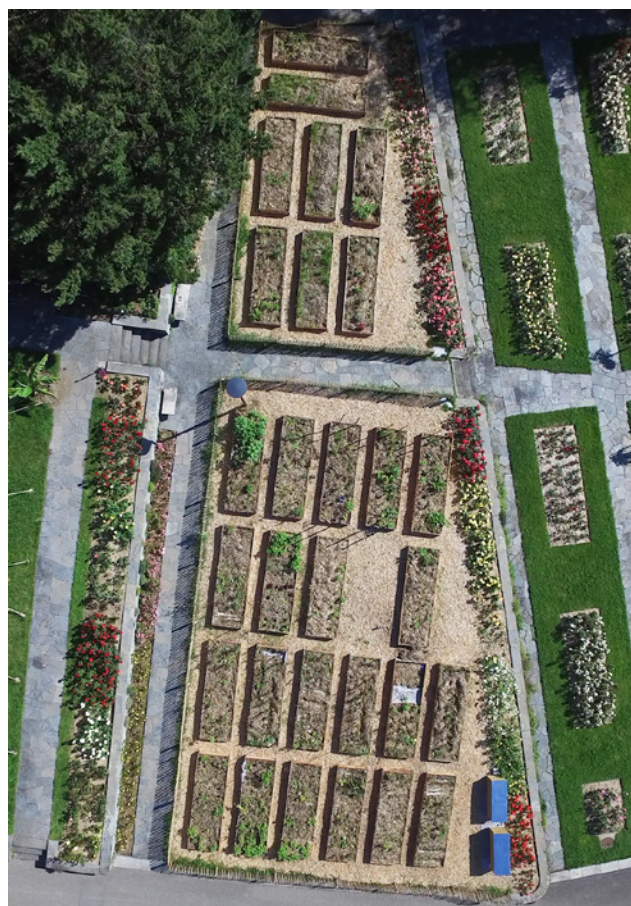
En cliquant sur votre parcelle, vous obtiendrez le numéro de la parcelle « NO_PARCELLE », sa surface « SURFACE » et le type de propriété « TYPE_PROPR »

- A l'aide du numéro de la parcelle, consultez les extraits de la mensuration officielle et du registre foncier sur le site :

> <https://ge.ch/terextraitfoncier/>

- Demandez un extrait complet ou simplifié du registre foncier sur le site :

> www.ge.ch/consulter-registre-foncier/extrait-donnees-librement-accessibles



3.2 Comment procéder dans le cas d'un terrain public ?

► Listez toutes les personnes de votre voisinage intéressées à participer au projet. Plus le nombre de personnes intéressées est élevé, plus le potager a des chances d'aboutir et de durer.

► Prenez contact par courrier avec votre commune ou le canton, en communiquant votre intérêt et en proposant une rencontre. Renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir à qui adresser votre courrier et pour connaître le service en charge des espaces verts et/ou de l'action sociale.

► Le courrier peut être signé par l'ensemble des personnes intéressées ou alors contenir une liste des personnes intéressées. Indiquez aussi une personne de contact et ses coordonnées.

► Préparez vos motivations et vos arguments en faveur du potager collectif. Pour les collectivités publiques, votre projet doit répondre à un intérêt public (santé, environnement, développement durable, etc.). Informez-vous sur les politiques communales en termes d'environnement, de nature en ville, d'action sociale, etc. dans lesquelles votre projet pourrait s'inscrire. Elles constituent des arguments forts en faveur de votre projet.

3.3 Comment procéder dans le cas d'un terrain privé ?

De nombreux espaces verts au pied d'immeubles d'habitation sont en propriété privée. Ils appartiennent alors à un-e ou plusieurs propriétaires des immeubles avoisinants et leur entretien est confié à un régie immobilière ou à un service d'entretien paysagiste.

- Comme pour le terrain public, listez les personnes intéressées par le projet. Veillez à ce que vous et vos partenaires habitent dans les immeubles qui appartiennent aux mêmes propriétaires. > [question 4.2](#)
- Préparez vos motivations et vos arguments en faveur du projet sur la parcelle choisie. Essayez de mieux connaître les propriétaires pour identifier leurs éventuelles motivations et craintes. S'agit-il d'une caisse de pension avec une politique de développement durable ? Prévoyez les arguments de durabilité de votre projet. Ont-ils peur de frais supplémentaires ? Montrez-leur comment vous pensez financer votre projet. Le terrain est-il souvent sujet au littering ? Proposez-leur une solution d'entretien en collaboration avec la régie, et amenez de la couleur avec vos fleurs et légumes, tout en précisant que vous respecterez les règles usuelles de voisinage, etc.
- Si la propriété est partagée entre plusieurs propriétaires, vous devez avoir l'accord de tous les propriétaires avant de pouvoir démarrer votre projet. Les démarches sont alors plus longues et délicates.

3.4 Quel type de contrat conclure avec les propriétaires du terrain ?

- Constituez-vous en association, pour que votre groupe de jardiniers et jardinières soit reconnu comme personnalité juridique. > [question 5.4](#). Puis concluez une convention de prêt à usage avec les propriétaires du terrain, selon art. 305 ss CO. Cette dernière définira les conditions du prêt :

- l'objet du prêt et son but ;
- les conditions de la mise à disposition des parcelles aux jardiniers et jardinières - votre association est en charge de gérer l'attribution des parcelles ;
- le règlement du potager - votre association étant responsable de le faire respecter par tous vos membres ;
- la prise en charge des frais d'exploitation : eau, électricité ;
- la durée de la convention et les modalités de résiliation - vous devez notamment garantir que la parcelle soit remise en l'état après usage ;
- les signataires : la convention de prêt à usage sera signée par les propriétaires du terrain et les représentant-e-s de votre association.

> [Téléchargez un exemple de convention de prêt à usage](#)



3.5 Dans quel cas demander une autorisation de construire et quels sont les aspects juridiques à prendre en compte ?

- Une autorisation de construire est obligatoire pour construire tout aménagement fixe (selon la loi sur les constructions et les installations diverses LCI) et notamment pour poser une barrière avec piquets scellés ou pour creuser une mare. Prenez contact avec l'Office des autorisations de construire (OAC) pour demander conseil et déposer votre demande d'autorisation. > www.ge.ch/parcourir#construire_et_se_loger-autorisations_de_construire



4. COMMUNIQUER ET MOBILISER

Communiquer sur votre projet de potager vous permet à la fois de mobiliser des futurs jardiniers et jardinières et de gagner des partenaires et des soutiens pour votre projet. Utilisez un langage simple et clair et, selon vos objectifs, combinez différents canaux de communication afin de toucher un grand nombre de personnes concernées.

4.1 Comment communiquer dans votre voisinage ?

► Dans une volonté de transparence et pour créer un véritable projet de quartier, informez l'ensemble du voisinage immédiat du projet. Vous initierez un projet d'autant plus fédérateur et collectif et pourrez identifier les compétences et ressources disponibles dans votre entourage. Peut-être que votre voisin du 3^{ème} est un jardinier aguerri ou que la dame du 1^{er} se révèle être une bricoleuse expérimentée ?

Combinez plusieurs moyens de communications :

- **Tout-ménage.** Soyez concrets et n'hésitez pas à utiliser de belles illustrations pour présenter votre projet. Attention toutefois à ce qu'il ne ressemble pas à une publicité, sinon il risque d'être jeté.
- **Affiches en bas des allées d'immeubles**, avec l'accord de leurs propriétaires.
- **Information dans le journal communal** (s'il s'agit d'un terrain communal).
- Profitez de toutes les rencontres informelles - à l'école, dans les lieux communs, à la maison de quartier, etc. - pour parler du projet. Le contact direct permet de mieux expliquer les enjeux, de mettre un visage sur les initiant-e-s, de motiver des personnes intéressées et de toucher des personnes qui parlent peu ou pas le français.
- **Une soirée d'information** permettra de présenter votre projet et sonder l'intérêt de vos voisin-e-s pour le projet. Prenez le temps d'amorcer le dialogue sur les motivations des participant-e-s, mais abordez aussi avec ouverture les éventuelles craintes et critiques par rapport au projet. Ce premier échange vous permettra d'adapter votre potager au mieux aux souhaits et besoins du voisinage. Profitez aussi de ce moment pour récolter les coordonnées des personnes intéressées à rejoindre votre groupe.



4.2 A qui ouvrir les inscriptions pour une parcelle de jardinage ?

Les potagers collectifs sont avant tout destinés aux riverain-e-s immédiat-e-s.

- De manière générale, appliquez la règle « 5 minutes à pied » : la participation est ouverte aux personnes qui habitent à distance maximale de 5 minutes à pied. Cette règle favorise la mobilité douce, puisque les jardiniers et jardinières n'ont pas besoin d'un véhicule motorisé pour se rendre sur la parcelle.
- D'autres critères peuvent être utilisés selon la taille du terrain, le quartier, les propriétaires, etc. Les propriétaires privés peuvent par exemple vouloir privilégier les locataires de leurs immeubles, excluant d'autres personnes du voisinage. Cette question est définie notamment dans la convention de prêt à usage.

> question 3.4



4.3 Qui peut être partenaire de votre projet ?

- Développez des partenariats locaux pour votre projet, avec les propriétaires de la parcelle, les régies, la commune, les institutions publiques ou parapubliques du quartier (crèche, école, EMS, etc.), les associations ou les entreprises situées aux alentours de votre parcelle.
- Sollicitez vos partenaires pour un soutien financier ou des contributions en nature. > chapitre 7
- Pour chaque partenariat, définissez-en les termes (apports mutuels, rôle de chaque partenaire, etc.).



5. IMPLIQUER LES JARDINIERS ET JARDINIÈRES

Votre projet de potager collectif est une opportunité pour votre quartier de développer un projet en commun. Afin de concevoir un projet adéquat, impliquez les futurs jardiniers et jardinières aux décisions clés et définissez les rôles de chacun-e dans l'organisation interne du potager. Vous pouvez également vous constituer en association ou clarifier certaines questions de manière contractuelle.

5.1 Comment élaborer un projet en participation ?

- Organisez des ateliers participatifs pour élaborer et affiner votre projet de potager avec les futurs jardiniers et jardinières : clarifier les objectifs du projet, dessiner l'aménagement de votre potager, définir un mode de fonctionnement, dresser une liste de règles d'utilisation, organiser les étapes suivantes de conception et de réalisation, etc.
- Afin de créer une bonne dynamique de groupe, veillez à proposer un cadre serein de discussion, à répartir les prises de parole de manière équitable et à créer une ambiance sereine et respectueuse entre les participant-e-s. N'hésitez pas à faire appel à un-e animateur-trice professionnel-le pour accompagner les discussions et les prises de décision.
- Invitez les propriétaires du terrain à ces rencontres, pour qu'ils puissent entendre l'engouement des participant-e-s pour le projet.
- Veillez à favoriser la diversité sociale, culturelle et générationnelle tout au long du projet et encouragez la participation du plus grand nombre :
 - utilisez un langage accessible et des images pour communiquer ;
 - privilégiez des soirées ou alors le week-end, pour que les personnes exerçant une activité professionnelle puissent aussi participer ;
 - prévoyez un espace et des jeux pour les enfants, afin que les parents puissent amener leurs enfants ;
 - créez peu de règles, mais qu'elles soient claires pour tou-te-s ;
 - organisez des moments de partage interculturels et intergénérationnels, par exemple un apéritif d'un pays, un dîner d'un autre, etc. ;
 - faites appel à des personnes-ressources qui peuvent aider à la traduction ou accompagner une personne en situation de handicap.

5.2 Parcelles individuelles ou parcelle collective ?

Deux types de gestion peuvent être envisagées pour cultiver votre potager collectif.

Dans les potagers collectifs avec parcelles individuelles, chaque jardinier ou jardinière est responsable de sa propre parcelle, qu'elle peut cultiver dans le respect des règles convenues au sein du potager. Le projet repose peu sur la collectivité et permet à des personnes très différentes de participer au projet, tout en gardant une autonomie dans leurs goûts et choix. Ensemble, vous vous engagez à respecter le règlement du potager et les principes définis dans votre charte. Ce mode de gestion est appliqué notamment dans le PLOtager à Plan-les-Ouates > <https://plotager.wordpress.com> ou le Potaluge de Puplinge > <https://potaluge.wordpress.com>.

Quant aux potagers partagés, ils sont cultivés en commun : les jardiniers et jardinières s'organisent pour cultiver et entretenir leur potager ensemble, puis distribuent les récoltes équitablement. Ce modèle demande davantage d'organisation au sein du groupe et idéalement une personne qui s'occupe de la coordination des activités. Il est pertinent, notamment pour des personnes qui ne peuvent s'impliquer que de manière ponctuelle. Il a été choisi aux Jardins des Délices à Genève > <https://lesjardinsdesdelices.com>, au potager communal dans le parc Navazza-Oltremare à Lancy > <https://nature.lancy.ch>, aux Jardins Partagés de Genthod > <https://cjardinsgenthod.wordpress.com/> ou encore au jardin « Parcelles colorées » à Meyrin.

Ces deux gestions peuvent être conjointes, par exemple des buttes cultivées en commun à l'entrée du jardin et des jardinières individuelles en fond de parcelles comme au Jardin des Moraines à Carouge.



► Ciblez vos objectifs avec les autres futurs jardiniers et jardinières ou partenaires et définissez la gestion de votre potager en fonction des questions suivantes :

- Quels objectifs poursuivons-nous ? Production alimentaire, sensibilisation, échanges, partage, apports pédagogiques, évasion, etc. ?
- Comment voulons-nous et pouvons-nous nous impliquer ? Implications à court terme, à long terme, ponctuelles, en groupe, individuelles, etc. ?
- Comment s'organiser durant les périodes de vacances ?



Dans le contexte d'une école

Optez pour un potager collectif, dans lequel les classes peuvent jardiner à différents moments de la semaine ou de l'année. Désignez une ou plusieurs personnes en charge de la supervision et du suivi, afin de garantir un entretien régulier des cultures (arrosage, désherbage, organisation du travail). Prévoyez en particulier l'organisation de l'entretien durant les vacances scolaires.

.....5.3 Comment définir la gestion interne du potager collectif ?

► Afin que le fonctionnement du potager soit le plus clair et le plus transparent possible, mettez-vous d'accord sur une liste de règles d'utilisation et résumez-les dans un règlement. Ce dernier ne doit pas être très détaillé, mais il doit fixer les règles de base pour que la vie du potager se passe bien. Il comportera notamment :

- les conditions de mise à disposition (p.ex. lieu d'habitation, cotisation annuelle, etc.);
- les règles d'utilisation (p.ex. entretien des parcelles, tri des déchets, compostage, culture des fruits et légumes, etc.);
- les interdictions (p.ex. aménagements fixes, utilisation d'outils motorisés, plantes illicites ou envahissantes, produits de traitements chimiques, arbres, animaux, etc.);
- les règles usuelles de voisinage et de vie commune au potager (p.ex. respect, tranquillité, etc.);
- toute autre règle que vous jugez essentielle pour votre projet.

> Téléchargez un exemple de règlement

► Assurez-vous que le règlement soit conforme au contrat que vous avez conclu avec les propriétaires du terrain. Soumettez-le aux propriétaires pour éviter tout malentendu.

► Afin d'alléger le règlement, vous pouvez résumer certains principes fondamentaux dans une charte, que les jardiniers et jardinières s'engagent à respecter et que vous affichez dans le potager. P.ex. « jardiner de manière écologique », « utiliser l'eau de façon raisonnée », « favoriser l'entraide et la coopération au potager », etc. > [question 10.1](#)

► Constituez-vous en association. Cela vous facilite l'obtention d'un terrain > [question 3.4](#), l'organisation interne et la recherche de fonds > [question 7.3](#)



.....5.4 Comment se constituer en association ?

► Renseignez-vous sur toutes les démarches nécessaires pour vous constituer en association : > [le site web www.benevolat-vaud.ch](http://www.benevolat-vaud.ch)

> Téléchargez un exemple de statuts

.....5.5 Faut-il conclure un contrat avec les jardiniers et jardinières ?

Si vous êtes constitués en association, vous n'avez pas besoin de faire un contrat avec les jardiniers et jardinières.

► En guise d'engagement, faites signer le statut de votre association et le règlement par chacun.e.

► Demandez une cotisation annuelle (entre CHF 3.- et 7.- par m² de pleine terre). Une participation financière favorise l'engagement et l'appropriation du projet et vous permet de récolter des fonds. N'oubliez pas que votre projet engendre des frais (utilisation de l'eau, amortissement des aménagements, etc.) > [question 7.3](#)



Bibliographie « Impliquer les jardiniers et jardinières »

How To Take Into Account Gardeners Motivations Into Urban Garden Planning www.urbanallotments.eu/factsheets.html

http://communitygarden.org.au/category/about_gardens/10-steps-for-starting



TÉMOIGNAGE

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Ces dernières années, le nombre de projets de potagers a augmenté au sein des établissements primaires et secondaires du DIP. Ces projets sont en général lancés par des membres d'une direction, d'enseignant-e-s, du ou de la référent-e EDD (éducation en vue d'un développement durable) d'un établissement ou de groupes d'enseignant-e-s actif-ve-s dans le domaine du développement durable (groupes «développement durable», «Agenda 21», «Santé», Eco-groupes, etc.).

Le format retenu peut-être simple - un bac contenant quelques légumes muni d'un goutte à goutte - ou plus ambitieux - plusieurs centaines de mètres carrés en permaculture par exemple. Il dépend de la taille de l'école, des moyens à disposition et surtout de la disponibilité des personnes qui en ont la charge (enseignant-e-s, élèves mais aussi habitant-e-s du quartier, concierge, parents, etc.). Ces projets peuvent être réalisés ponctuellement sur une saison ou être insérés à plus long terme dans le cadre d'un projet d'établissement. Ils bénéficient souvent d'un soutien de la part de communes, d'associations ou d'ONG qui accompagnent les écoles dans la réalisation pratique du potager et/ou apportent une expertise au niveau pédagogique en proposant différentes animations ou formations. Parfois, les communes créent des potagers et les mettent à disposition des écoles ce qui limite les frais d'entretien.



Réaliser un potager permet, sur le plan pédagogique, de répondre aux exigences des plans d'études (toutes disciplines confondues) et aux objectifs de l'EDD notamment :

- illustrer concrètement des thématiques telles que : cycle de vie des végétaux, biodiversité, alimentation et nutrition, agriculture de proximité, interdépendances sociales, économiques, environnementales ;
- par le travail transversal mobilisant plusieurs disciplines : développer la pensée systémique et faciliter la compréhension d'enjeux globaux tels que la production alimentaire, la gestion de l'eau et des déchets, la préservation des écosystèmes, l'agriculture industrielle et son impact sur la santé ;
- retrouver le lien à la terre : sortir de la salle de classe, cultiver des légumes ou des fleurs avec des produits naturels pour apprendre à connaître et à respecter son environnement, développer ses sens comme le goût (cuisine), les odeurs (plantes aromatiques), ou encore le toucher (travail de la terre) ;
- développer l'autonomie et la confiance en soi : apprendre à travailler de manière individuelle et collective, planifier le projet - de la plantation à la récolte - travailler en équipe, découvrir, expérimenter pour renforcer la démarche scientifique et les compétences sociales (communication, collaboration, créativité, démarche citoyenne, etc.) ;
- faciliter l'intégration des jeunes en difficultés scolaires ou en classes d'accueil : le potager devient alors un lieu de partage où cultiver ensemble permet également l'entraide, l'échange de bonnes pratiques, de recettes, etc. ;
- renforcer la cohésion sociale au travers des liens intergénérationnels qu'il permet de tisser, de l'ancrage du projet dans la vie du quartier et de ses habitant-e-s, et des liens qu'il permet de nouer entre les parents (organisation de repas, découverte d'autres cultures, etc.).

Avec les moyens nécessaires, le potager peut donc s'avérer être un outil pertinent pour mettre en pratique l'éducation en vue d'un développement durable et créer une dynamique positive et ouverte au sein de l'école et du quartier.

Site internet : <https://edu.ge.ch/site/edd/>

Claudine Dayer Fournet, responsable du développement durable



6. DESSINER VOTRE POTAGER

Planifiez votre potager collectif et les emplacements des différents aménagements selon les relations bénéfiques qui peuvent les unir, le coin pique-nique à l'ombre du verger, le potager proche de l'arrivée d'eau...

6.1 Quel type de potager choisir ?

Voici quelques types de potagers réalisés à Genève :

Potager en buttes : les buttes sont généralement d'une hauteur de 60 cm et d'une largeur de 120 cm (équivalent à deux longueurs de bras) alors que les cheminements sont de 60 cm de large. Les jardiniers et jardinières peuvent accéder à leurs buttes des deux côtés depuis les cheminements et ne marchent donc jamais sur les buttes de jardinage. La longueur des buttes est variable en fonction du dessin du potager. Les buttes sont cultivées selon les principes de la permaculture. Ce type de potager peut être réalisé en participation. > question 8.2

Potager en plates-bandes délimitées par planches : les plates-bandes, d'une largeur maximale de 120 cm, sont délimitées par des planches en bois. Elles peuvent être installées en pleine terre, mais aussi sur d'autres types de sols ou de revêtements (asphalte, pierres, naturels, etc.). Dans ce cas, il faut couvrir le sol d'une bâche imperméable avant d'ajouter la matière organique et augmenter la hauteur des plates-bandes. Ce type de potager peut être réalisé en participation. > question 8.2

Potager classique : il s'agit de parcelles individuelles en pleine terre séparées par des planches. Dans ce type de potager, chaque jardinier et jardinière peut choisir sa propre méthode culturale, tout en respectant la règle « zéro produits chimiques ». Au sein des parcelles, il faut prévoir des cheminements pour accéder aux cultures, ce qui réduit la surface de jardinage : une parcelle de 5 m² offrira une surface de jardinage d'environ 4 m². Pour la pose des planches, une réalisation par des professionnel-le-s est recommandée. > question 8.2

Potager en carrés : Les bacs carrés (120 x 120 cm) sont subdivisés en petites surfaces carrées pour cultiver une grande variété de légumes, plantes aromatiques ou fleurs, sur une petite surface. Les bacs peuvent être posés sur tout type de sol ou revêtement. La construction des bacs peut se faire en participation. Il existe aussi des bacs pré-fabriqués et des cadres en bois (type CFF, taille 80 x 120 cm monté sur palette). Ce type de potager est intéressant pour la culture sur des surfaces imperméables ou en cas de sols pollués. > question 8.2

Potager surélevé : Les bacs de jardinage surélevés sont particulièrement adaptés aux personnes à mobilité réduite (avec canne, en chaise roulante, personnes malvoyantes, etc.) et peuvent être posés sur tout type de revêtement. Ils sont conçus sur mesure par des professionnel-le-s pour faciliter l'accès aux plantes. Il existe aussi des bacs pré-fabriqués.



Potager en buttes au Pot-à-Jean à Genève.



Potager au foyer des Tattes, à Vernier, réalisé avec l'Hospice général et les Semeurs de jardins.



Potager classique : le Jardin ensoleillé à Meyrin.



Potager en carrés sur une dalle de parking, réalisé par la fondation HBM Jean Dutoit, en collaboration avec Les Semeurs de jardins.



Potager en bacs au Jardin des Moraines à Carouge.

D'autres types de potagers et de nombreuses combinaisons sont possibles.

- ▶ Définissez le type de potager, en fonction :
 - du terrain à disposition > [chapitre 2](#)
 - de la qualité du sol > [question 2.2](#)
 - de la méthode de culture que vous souhaitez adopter > [question 1.3](#)
 - du type de fonctionnement (parcelles individuelles ou parcelle collective) > [question 5.2](#)
- ▶ Demandez conseil à un·e professionnel·le, à une association ou à d'autres porteurs de projets. Ils peuvent vous soutenir dans la conception et dans la réalisation du potager. > [bibliographie « Réaliser les travaux d'aménagement »](#)



Dans le contexte d'une école

Les potagers en carrés se prêtent particulièrement bien au potager scolaire.

6.2 Comment concevoir les plans du potager collectif ?

- ▶ Pensez aux chemins d'accès (avec un axe principal, carrossable, large de 3,5 m avec une aire de retournement puis un réseau de cheminements secondaires de 1,4 m de large, puis tertiaire de 0.6 à 0.8 m), aux espaces communs et aux aménagements, qui réduisent la surface de jardinage. Pour une parcelle de 400 m², la surface totale de jardinage est de maximum 340 m². A titre de comparaison, les agriculteurs parlent de 1/3 de surface non exploitable - stock, accès, haies, mare et étangs... - pour 2/3 de culture.
- ▶ Pour dessiner votre potager et ses sections, mettez-vous d'accord sur les emplacements des différents éléments, puis faites appel à un paysagiste ou dessinez votre plan vous-même à partir d'un plan ou d'une orthophoto (image aérienne rectifiée géométriquement), à condition de respecter l'échelle.

6.3 Quels sont les aménagements à prévoir pour votre potager collectif ?

Lors de la conception d'un potager collectif, vous devez définir l'emplacement des différents éléments qui composent le jardin.

Source d'eau. Prenez en considération l'accès à l'eau au moment de la recherche du terrain : selon l'emplacement de la source d'eau, il est nécessaire de creuser une fouille pour relier les canalisations, ce qui peut être onéreux. > [question 2.1](#) et [question 8.2](#)

- ▶ Dans le cas de projets éphémères ou pour réduire les coûts, installez un tuyau extérieur pour vous relier au robinet le plus proche.
- ▶ Mettez-vous d'accord avec les propriétaires pour savoir comment régler les frais liés à son utilisation. Intégrez cette question dans la convention de prêt à usage. > [question 3.4](#)
- ▶ Prévoyez un robinet pour un potager de petite ou moyenne taille (400 m²), deux robinets à différents emplacements pour des grands potagers (500 à 800 m²). Un bouton presseur permet d'éviter le gaspillage d'eau, mais n'est pas toujours optimal pour remplir les arrosoirs. Choisissez le type de robinet (tourniquet, poussoir temporisé, une ou deux sorties, etc.) en concertation avec tous les jardiniers et jardinières.
- ▶ La mise en place d'un puits perdu – un puits peu profond contenant des cailloux – permet d'éviter que des flaques de boue ne se créent.
- ▶ Envisagez de récupérer les eaux de pluie (proximité d'un toit, etc.). Un récupérateur d'eau de pluie peut remplacer le robinet dans les petits projets. Dans les plus grands projets, la combinaison « robinet et récupérateur » permet d'économiser l'eau potable tout en garantissant une quantité suffisante durant toute la saison de jardinage.



Exemple de robinet avec puits perdu.

Compost. Mettez en place un compost pour créer un circuit fermé dans votre potager et réaliser une terre de qualité, que vous pourrez – après une année ou deux – réutiliser pour enrichir vos cultures. Attention, le fonctionnement du compost implique une véritable gestion et l'entretien est souvent sous-estimé.

- Faites appel à des professionnel·le·s ou à des associations pour vous faire conseiller et formez-vous au compostage !
- > **bibliographie « Dessiner votre potager »**

Poubelle. Prévoyez une poubelle ou un espace de recyclage pour tous les autres déchets. N'oubliez pas de définir le fonctionnement et les responsabilités.

Clôture. Une barrière autour du potager est souvent souhaitée par les usagers. Elle permet de protéger les cultures des chats et des chiens. Dans la plupart des cas, la construction d'une barrière et de toute autre installation fixe exige une autorisation de construire. > **question 3.5**

Coffre à outils. Installez un ou deux coffres à outils pour entreposer vos outils de jardinage, arrosoirs, semis, etc. Fermé par un cadenas à chiffres, il est accessible par tous les jardiniers et jardinières.

Prairie fleurie, haie vive, hôtel à insectes, etc. Prévoyez toutes sortes « d'aménagements » pour attirer et loger les insectes « auxiliaires », qui permettent de jardiner de manière écologique, en régulant les populations de ravageurs et pollinisant vos fleurs et légumes !

Espace commun. Prévoyez un espace commun avec une ou deux tables et bancs pour rendre votre projet plus convivial et inviter au pique-nique, à l'échange et au repos. Si votre projet se trouve à proximité immédiate de bancs et tables publics, un espace commun n'est pas nécessaire.



Dans le contexte d'une école

Une source d'eau à proximité du potager est essentielle pour votre projet. Prévoyez aussi un emplacement pour stocker les outils de jardinage (par exemple : coffre).

6.4 Comment gérer l'attribution des parcelles aux futurs jardiniers et jardinières et définir les tailles des lopins de terre ?

Pour un potager avec des parcelles individuelles, divisez la surface de jardinage en plusieurs petites parcelles.

- Consultez les futurs jardiniers et jardinières pour connaître leurs souhaits, puis proposez des tailles différentes de parcelles en fonction des besoins exprimés. Afin de faciliter la répartition, prévoyez un maximum de quatre tailles de parcelles.

Exemple pour un jardin de 400 m², dont la surface de jardinage est de 340 m² :

Taille des parcelles	Nombre de parcelles	Total
5 m ²	8	40 m ²
10 m ²	9	90 m ²
15 m ²	6	90 m ²
20 m ²	6	120 m ²
Total	29	340 m²

- Si votre terrain est de taille restreinte, privilégiez des petites parcelles.

► La taille des surfaces déterminera l'implication requise : le temps à investir est parfois sous-estimé. Voici une estimation du temps nécessaire pour jardiner en fonction des surfaces :

- 5 m² : 1 à 2 heures par semaine d'avril à juillet.
- 20 m² : 2 à 3 heures par semaine entre mars et octobre, avec un pic entre avril et juin.

► **Après** avoir réalisé le jardin, procédez à l'attribution des parcelles à l'aide d'un tirage au sort. > **question 8.3**



Bibliographie

Fiche technique « La culture sur butte » réalisée par l'association française « Le Sens de l'Humus » <https://senshumus.wordpress.com/2006/10/13/la-culture-sur-butttes-fiche-technique/>

Nageleisen A.-M. 2011. Le Guide pratique du potager en carrés. Tout pour planifier et cultiver. Editions Eugène Ulmer.

Fédération Suisse des architectes paysagistes www.bsia.ch/fr/

Association Proxicompost www.proxicompost.ch

Guide pratique « Composter dans son jardin. » Info-Service, Département du territoire. Genève. www.ge.ch/document/dechets-composter-son-jardin

Fiche technique « Ce qu'on met dans le compost » réalisée par l'association française « Le Sens de l'Humus » <https://senshumus.wordpress.com/2006/11/28/ce-quon-met-dans-le-compost-fiche-technique/>

Leclerc Blaise, Leblais Gilles 2015. Des auxiliaires dans mon jardin ! Les attirer, les loger, les nourrir. Editions Terre Vivante. www.terrevivante.org

Association Largescaletstudios www.facebook.com/Le-Jardin-des-Moraines-1848503132105259/



TÉMOIGNAGE

Service cantonal du développement durable (SCDD)

En Suisse, les vagues de chaleur se multiplient et les températures ne cessent de battre des records. Dans les villes, les températures peuvent dépasser de 7 degrés celles mesurées en périphérie et provoquent des îlots de chaleur. Les villes sont davantage affectées par les canicules compte tenu de la densification urbaine, de l'imperméabilisation des sols ou encore du manque d'espaces ouverts. Ces vagues de chaleur provoquent des impacts socio-économiques qui se traduisent notamment par des risques accrus de maladies cardio-vasculaires pour les personnes les plus vulnérables ou encore par une diminution de la productivité des travailleurs.

Il existe plusieurs solutions pour diminuer les effets des îlots de chaleur, comme l'utilisation de matériaux clairs pour les revêtements des espaces publics, la création d'espaces perméables et le renforcement de la présence de végétation.

Une mesure particulièrement intéressante et qui va dans le sens des recommandations issues du Plan climat du canton de Genève consiste en la réalisation de potagers urbains. Ces potagers possèdent plusieurs fonctions dont celle de contribuer par évapotranspiration à refroidir l'air, apportant ainsi un peu de fraîcheur à la population lors des vagues de chaleur.

Rémy Zinder, directeur





7. FINANCER VOTRE PROJET

En tant que porteur du projet vous en assumez aussi le financement. Après avoir estimé les coûts du projet, vous pouvez solliciter de nombreuses institutions, vos partenaires ainsi que les jardiniers et jardinières pour co-financer votre projet.

7.1 Comment estimer les coûts de votre projet ?

► Les coûts de votre projet sont très différents de cas en cas. Pour estimer ces montants, listez toutes les tâches nécessaires à chaque étape du projet (p. ex. mobiliser le voisinage), ainsi que le matériel nécessaire (p. ex. impressions d'affiches) pour la mobilisation dans le quartier, terreau, plantons, outils, bacs pour le compost, fête d'inauguration.

► Dans le cas d'un projet porté par des bénévoles, de nombreuses tâches peuvent être effectuées par ceux-ci. Vos coûts se limitent à des interventions ponctuelles par des professionnel-le-s – notamment quand il vous manque les compétences nécessaires, en jardinage par exemple – ainsi que les aménagements, le matériel et les outils de jardinage. Pensez également à intégrer les frais annuels d'utilisation du potager dans vos budgets de loisir (achat de plantons, outils de jardinage, cotisation annuelle, etc.).

> budget pour un potager en buttes de 400 m²

► Dans le cas d'un projet porté par une institution, vous pouvez vous faire accompagner par des professionnel-le-s tout au long du projet. C'est un peu plus coûteux, mais un accompagnement vous permettra de réaliser un projet de qualité, créateur de lien social dans le quartier ou dans votre institution. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, les jardiniers et jardinières prennent en charge certaines tâches de manière bénévole pour enfin arriver à un potager autonome et pérenne. > question 11.4



7.2 Comment rechercher des fonds pour votre projet ?

► L'Etat de Genève, à travers le Programme *Nature en ville*, peut apporter un soutien financier pour les potagers collectifs développés en milieu urbain. Le Concours *Nature en ville*, organisé chaque année par le Canton et financé par des mécènes privés, offre une somme de CHF 30'000.- à répartir entre les projets retenus. > [concours et conditions de participation sur http://ge.ch/nature/information-nature/nature-en-ville/concours-nature-en-ville](http://ge.ch/nature/information-nature/nature-en-ville/concours-nature-en-ville)

► Faites une demande de subvention à votre commune. De nombreuses communes soutiennent les associations genevoises qui œuvrent dans le domaine social. Prenez contact avec votre commune pour plus d'informations.

► Demandez un soutien financier auprès de fondations privées. Référez-vous au répertoire de l'association des fondations donatrices suisses Swissfoundations. > www.swissfoundations.ch (chapitre *Environnement* sous l'onglet *Liste des membres*)

► Sollicitez les acteurs locaux (associations, entreprises, institutions, etc.) pour demander des soutiens en nature (matériel de jardinage, prêt d'outils, impressions, etc.) ou en compétences (bénévolat, appui du service des espaces verts, etc.).

► Organisez une récolte de fonds avec vos jardiniers et jardinières : tombola, participation à une course, vente de vos produits du jardin, etc.



Dans le contexte d'une école

Renseignez-vous auprès du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse pour effectuer votre recherche de fonds.

7.3 Comment faire une demande de fonds ?

- Pour savoir comment rédiger une demande de fonds auprès de fondations ou de collectivités publiques : > [aide-mémoire pour l'établissement de demandes de soutien sur www.swissfoundations.ch/sites/default/files/demande_aidememoire.pdf](#)
- Il est préférable d'être déjà constitué en association, afin d'obtenir un soutien ou une subvention. > [question 5.4](#)



Bibliographie

Concours *Nature en ville* du Canton de Genève, formulaire d'inscription et règlement du concours <http://ge.ch/nature/information-nature/nature-en-ville/concours-nature-en-ville>

Ville de Genève Agenda 21 www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable/pouvez-faire/alimenter-maniere-durable-locale/potagers-urbains/

Le Jardin des Moraines : avant/après





8. RÉALISER LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

La réalisation du potager nécessite une coordination étroite entre la livraison de matériel et les différents types de travaux. Une implication des futurs jardiniers et jardinières à cette étape favorise l'appropriation du potager et la co-construction d'un projet de quartier.

8.1 Combien de temps faut-il compter pour réaliser un potager collectif et que faut-il prendre en compte lors du calendrier du projet ?

Les travaux de réalisation d'un potager ont lieu idéalement en automne ou au printemps. Il est impossible de faire des travaux quand le sol est gelé.

► Déterminez les travaux à faire par des professionnel-le-s et les travaux en participation > **question 8.2**. Généralement, il faut compter :

- un à deux mois pour les travaux professionnels (variable selon les travaux à faire) ;
- trois à quatre semaines pour les travaux en participation (deux ou trois week-ends, ainsi qu'une date alternative en cas de pluie).



8.2 Dans quelle mesure les jardiniers et jardinières peuvent-ils participer aux travaux ?

Lors de la mise en place d'un potager collectif, il faut distinguer les travaux « lourds » à faire impérativement par des professionnel-le-s, et les travaux « légers » qui peuvent être réalisés « en participation », par des amateur-e-s :

- Travaux à faire par des professionnel-le-s : fouille et pose d'une conduite d'eau et d'un puits perdu, installation d'un robinet, pose d'une barrière avec piquets scellés.
- Travaux qui peuvent être réalisés par des amateur-e-s : ameublement du sol (selon les propriétés du sol), cheminements, ajout de terreau et de paillage, construction de bacs, etc.

► Dans la mesure du possible, prévoyez des travaux à réaliser en participation. L'appropriation du potager est beaucoup plus forte si les jardiniers et jardinières ont participé aux travaux. Ils favorisent aussi la création du lien social dans le quartier



Dans le contexte d'une école

Selon l'âge de vos élèves et le type de potager choisi, vous pouvez impliquer les élèves et/ou les parents pour certains travaux d'aménagement.

8.3 Comment planifier des travaux « en participation » ?

Les futurs jardiniers et jardinières sont généralement très motivés pour faire des travaux. Or les défis sont nombreux : mobilisation, coordination, sécurité, surcharge de travail, etc. Pour que cette étape soit une réussite, planifiez-la minutieusement :

Accompagnement. Il peut être utile de prévoir un accompagnement par un-e ou plusieurs professionnel-le-s qui vous conseilleront sur cette étape et encadreront les travaux sur place, en montrant notamment les bons gestes et indiquant les conseils de sécurité. > **bibliographie « Réaliser les travaux d'aménagement »**

Matériel. Selon le type de potager que vous réalisez, il faut prévoir et faire livrer : de la matière organique (terreau, paillage, etc.), des planches en bois, des bâches, des outils (bêches, brouettes, etc.), etc.

- Prévoyez un emplacement suffisamment grand et accessible pour la livraison du matériel et prévenez les propriétaires. Le terreau, la paille et les planches en bois prennent généralement beaucoup de place.
- Certains outils seront utilisés uniquement pour les travaux. Pour éviter des frais trop importants, empruntez les outils dans votre voisinage, à votre commune ou à d'autres acteurs actifs dans le domaine. > <https://lesjardinsdesdelices.com/outiltheque>
- Utilisez toujours une terre de bonne qualité et sans tourbe. Lors de l'achat de votre terreau, faites attention à la mention « sans tourbe » sur l'emballage et choisissez des produits de substitution : compost d'écorces, terre végétale, fibres de coco, etc. Si vous achetez de la terre à une entreprise, demandez l'origine à celle-ci et la preuve qu'elle n'est pas polluée.

Préparation du sol. Si nécessaire, préparez le sol en fonction du type de potager que vous allez réaliser (tonte du gazon, ameublissement à l'aide d'un motoculteur, etc.). Référez-vous aux professionnel-le-s qui vous accompagnent ou informez-vous sur les techniques de jardinage. > **bibliographie « Dessiner votre potager »**

Mobilisation. Mobilisez vos futurs jardiniers et jardinières pour les travaux en participation. Planifiez-les en fin de semaine - maximum un jour par week-end - et prévoyez des repas canadiens ainsi que des activités pour les enfants, afin d'attirer un maximum de personnes.

- Pour un potager en buttes de 400 à 600 m², comptez deux à trois jours de travail pour un groupe d'environ 20 personnes;
 - Pour un potager hors-sol avec 50 bacs de jardinage, comptez environ quatre jours.
- Si vous réalisez un potager collectif avec des parcelles individuelles, procédez à l'attribution des parcelles **après** la réalisation du potager. Le travail en commun en sera d'autant facilité. > **question 6.4**



8.4 Quelles sont les caractéristiques à prendre en compte lors du choix d'aménagements durables ?

- Privilégiez les matériaux recyclés, certifiés (par exemple bois FSC) et/ou locaux pour vos bancs, tables, barrières, etc. et utilisez des matériaux facilement recyclables.
- > **Contactez l'association Jardin Suisse Genève pour trouver des fournisseurs www.jardinsuisse-geneve.ch**



Bibliographie « Réaliser les travaux en aménagement »

OFEV, 2018. Des jardins sans tourbe : comment cultiver les plantes dans le respect de l'environnement. Dossiers. Berne. www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/dossiers/jardins-sans-tourbe.html

MBX entreprise, Troinex, livraison compost et paille <http://maisonforte.ch/mbx.html>

Groupe des composteurs de bord de champ <https://acade-agro.ch/projets/gcbc/compostpanneau1.pdf>

Environnement 2000 SA, Versoix, livraison de chips de bois, mélange de terreau, etc. www.environnement2000.ch/nos-produits

Site de Châtillon, Bernex, compost <http://ge.ch/dechets/adresses-utiles/site-de-chatillon-compost-et-decharge>

Association genevoise pour l'agriculture biologique Bio Genève www.biogeneve.ch

Association Réalise : jardinage, entretien extérieur, aménagement potagers urbains, etc. www.realise.ch

Les Semeurs de jardins : formations, accompagnement et création de potagers scolaires, potagers collectifs, vergers urbains, etc. www.les-semeurs-de-jardins.ch

Permabondance : formations, accompagnement et création de projets de permaculture www.permabondance.ch

Fondation Ecojardinage : formations en jardinage bio www.ecojardinage.ch

Association Jardin Suisse Genève www.jardinsuisse-geneve.ch

Racine urbaine <http://racineurbaine.blogspot.com/p/contact.html>



9. INAUGURER LE POTAGER

L'inauguration du potager collectif est une étape cruciale pour officialiser votre démarche, rassembler les jardiniers et jardinières, remercier tous vos partenaires pour leur soutien et faire connaître le potager dans votre commune ou région.

9.1 Qui inviter à l'inauguration et comment ?

- Conviez toutes les parties prenantes à l'inauguration - les propriétaires de la parcelle, les partenaires financiers, les autorités concernées, les futurs jardiniers et jardinières. Coordonnez-vous avec vos principaux partenaires pour être sûrs qu'ils pourront être présents à la cérémonie.
- Communiquez dans votre voisinage, pour faire connaître votre projet et susciter l'adhésion de vos voisins au projet.
- Annoncez les événements d'envergure sur la plateforme > www.1001sitesnatureenville.ch et sur l'agenda Nouvelles de Genève cultive, > www.genevecultive.ch



9.2 Quels sont les aspects à organiser pour l'inauguration ?

Pour que l'inauguration se déroule au mieux et réponde à vos objectifs, planifiez son déroulement avec vos partenaires et préparez la logistique avec un groupe de jardiniers et jardinières.

- Les discours au début de l'inauguration donnent la parole à vos principaux partenaires (autorité, propriétaires privés, bailleurs de fonds). N'oubliez pas de présenter le projet et de remercier vos partenaires et toutes les personnes qui soutiennent le projet.
- Une partie festive ou des activités de jardinage peuvent accompagner l'inauguration. Incitez les jardiniers et jardinières à proposer des animations : activités pour les enfants, concert local, vente de plants, cours de jardinage, etc.
- Organisez un apéritif avec diverses boissons et des produits locaux et de saison. Coordonnez-vous avec les jardiniers et jardinières pour un repas convivial.
- La vaisselle biodégradable ou réutilisable, des tables et des bancs peuvent parfois être loués à la commune, renseignez-vous auprès de celle-ci.
- Prévoyez une solution en cas de mauvais temps (à noter sur l'invitation) : en cas d'annulation planifiez déjà une date de remplacement, sinon optez pour un emplacement couvert.
- Prévoyez le matériel pour l'inauguration dans le budget de votre projet. > [question 7.1](#)





10. FAVORISER LE JARDINAGE ÉCOLOGIQUE

Pour que votre projet encourage la nature en ville, pour ne pas porter atteinte aux sols et pour favoriser l'apparition de la petite faune comme les papillons, les oiseaux et les hérissons, tous les jardiniers et jardinières doivent adopter les bons gestes en faveur de la biodiversité. Vous pouvez les soutenir dans cet engagement à travers des activités de sensibilisation notamment.

10.1 Comment adopter le jardinage écologique et responsable au fil des saisons ?

► Adoptez une charte commune, que tous les jardiniers et jardinières s'engagent à respecter. Pour ce faire, vous pouvez vous inspirer d'une charte existante, puis la discuter et l'adapter aux besoins et souhaits de votre groupe. Elaborer la charte de manière participative favorise sa compréhension et son appropriation par tous les jardiniers et jardinières.

Exemples de chartes :

- Charte des Jardins > www.charte-des-jardins.ch
- Charte des membres de l'association Les Jardins des Délices > <https://jardindesdelices2015.files.wordpress.com/2018/04/charte-les-jardins-des-dc3a9lices-2018.pdf>

► Organisez plusieurs cours de jardinage écologique (mais aussi de compostage, etc.) au fil des saisons pour former les jardiniers et jardinières et les sensibiliser aux gestes en faveur de la biodiversité.

> Lapouge-Déjean B. et Thorez J.-P. 2009. *Le guide du jardin bio. Potager, verger, ornement*. Editions Terre vivante



10.2 Où trouver des variétés maraîchères anciennes et locales ?

Avoir son propre potager est l'occasion de cultiver des variétés de fruits et légumes que l'on ne trouve habituellement pas en grande surface, notamment des variétés anciennes et locales. Plusieurs institutions permettent de les retrouver :

- l'association Semences de Pays sélectionne, maintient et multiplie des semences de variétés maraîchères issues de la région lémanique. > son catalogue sur www.semencesdepays.ch
- la fondation Pro Specie Rara œuvre pour la préservation et la promotion des variétés anciennes en Suisse. > les variétés protégées ProSpecieRara sur www.prospecierara.ch
- la grainothèque 1203 Graines permet à chacun·e de déposer, prendre ou échanger des graines, librement et gratuitement. Elle se trouve à la bibliothèque municipale de Saint-Jean, en Ville de Genève. > www.1203graines.ch
- l'association Les Artichauts produit des plantons de légumes bio dans les serres du parc de Beaulieu. > <https://artichauts.ch>
- plusieurs associations et fermes (Ferme de Budé, etc.) organisent chaque printemps des ventes de plantons ou des trocs de plantes (JardiTroc). > www.jarditroc.ch
- vous trouvez également des semences biologiques chez Sativa Rhénaue > www.sativa-rheinau.ch et Semences Zollinger > www.zollinger.bio

Dans le contexte d'une école

La fondation Pro Specie Rara propose une mallette pédagogique « Les carrés gourmands de la diversité » pour aborder la thématique de la biodiversité avec vos élèves dans votre potager scolaire. Un dossier pédagogique peut être téléchargé sur le site > www.prospecierara.ch/fr/enfants/mallette-pedagogique



11. AU FIL DES SAISONS

Plusieurs tâches d'entretien et de suivi surviennent tout au long de la vie du potager collectif. Clarifier les responsabilités permet de mettre en place un potager collectif autonome.

11.1 Qui gère l'entretien du potager ?

Les jardiniers et jardinières sont en charge de l'arrosage, du désherbage et de la récolte des fruits et légumes, de l'entretien de leurs chemins et de leur espace commun, de la gestion du compost et des déchets, ainsi que du remplacement des outils de jardinage achetés en commun.

Dans certains cas, les propriétaires de la parcelle se chargent de l'entretien de l'espace commun - notamment de la tonte du gazon -, de la supervision du compost ou de la levée des déchets - ces aspects sont déterminés conjointement lors de l'établissement du projet. Les propriétaires de la source d'eau sont en charge de l'entretien des tuyaux - il s'agit notamment de couper l'eau en hiver pour éviter leur gel et de le rouvrir en printemps - et de la facturation de l'eau.

- Définissez les responsabilités d'entretien dans l'accord conclu avec les propriétaires > [question 2.6](#)
- Maintenez un contact régulier avec les propriétaires de la parcelle pour vous coordonner et ne pas oublier des tâches récurrentes.

11.2 Qui gère les inscriptions au potager ?

Si vous êtes constitué en association, la gestion des inscriptions se fait par le biais de votre association. Dans certains cas, les propriétaires de la parcelle gèrent les inscriptions. > [question 3.4](#)

- Etablissez des conditions de participation claires pour éviter tout favoritisme. Si nécessaire, élaborer une liste d'attente classée par ordre d'ancienneté.

11.3 Comment s'effectue le suivi du projet ?

Les rencontres de suivi sont essentielles pour assurer la pérennité du projet.

- Organisez une ou plusieurs rencontres par année avec l'ensemble des jardiniers et jardinières afin d'évaluer le fonctionnement du potager, définir des améliorations à apporter, proposer des solutions en cas de conflits, etc.
- En tant qu'association, vous êtes tenus d'organiser une assemblée générale annuelle. Le comité se réunit régulièrement pour gérer le potager.
- Réunissez-vous une fois par année avec les propriétaires de la parcelle pour une mise au point.



Dans le contexte d'une école

Prévoyez l'entretien durant les vacances scolaires et choisissez des légumes faciles à cultiver (p.ex. carottes, radis, pommes de terre, potirons, poireaux, épinards).



11.4 Comment favoriser l'appropriation par les jardiniers et jardinières et l'auto-organisation du potager ?

De nombreuses activités tout au long du projet aident à favoriser l'appropriation par les jardiniers et jardinières et l'auto-organisation du potager :

- concevoir et réaliser le potager de manière participative, élaborer les règles de votre projet ensemble et distribuer les tâches et responsabilités;
- vous constituer en association et favoriser les débats lors de vos assemblées générales;
- associer les jardiniers et jardinières aux travaux collectifs organisés par exemple deux fois par année;
- consulter les jardiniers et jardinières au moyen d'un sondage lors de décisions importantes;
- organiser des rencontres, apéros, repas canadiens au potager;
- bien gérer les conflits. Ces derniers sont souvent facteurs de développement et d'évolution. Prévoyez des étapes de résolution de conflits et n'hésitez pas à demander conseil à une personne externe, un médiateur ou une médiatrice, pour vous aider dans la gestion de conflits. > Maison genevoise des médiations www.mgem.ch
- créer un blog ou une page facebook qui fait office de journal de bord du potager et constitue un moyen de communication à destination des jardiniers et jardinières. > [blog Potaluge https://potaluge.wordpress.com](https://potaluge.wordpress.com)





TÉMOIGNAGE

Largescalestudios

En tant que citoyens nous n'avons parfois que ces « potagers urbains » pour questionner notre société sur son rapport à l'environnement et à la collectivité. Le jardinage urbain catalyse des bienfaits pour notre société et permet une réappropriation collective de l'espace public par le végétal. Il devient un lieu de co-construction d'une ville agréable à vivre et laissant la démocratie participative s'exprimer. A Genève, les potagers collectifs sont loin d'offrir une autonomie alimentaire pour la ville mais ces mouvements citoyens sont de formidables leviers de changement de comportement pour des villes durables.

Des associations comme Largescalestudios, tout en étant à l'écoute des habitants, prennent volontiers le rôle de « chef d'orchestre » de l'aménagement et de l'animation pour coordonner et accompagner des jardiniers-citoyens dans leurs actions solidaires pour leur ville et sa végétalisation.



Maison de l'Alimentation du Territoire de Genève MA-Terre

Ce nouveau lieu interdisciplinaire réunissant le monde associatif et les collectivités publiques autour des questions agricoles et alimentaires est situé au 1^{er} étage de la Ferme de Budé au Petit-Saconnex (ch. Moïse-Duboule).

Cet espace de 200 m² comprend une cuisine professionnelle de 12 postes, un lieu de transformation des produits, un four à pain et une salle polyvalente de 50 places.

Il propose dès l'automne 2018 des cours, animations pédagogiques, conférences.

Des cours seront notamment proposés aux jardiniers urbains pour transformer et conserver leurs légumes.



Bibliographie « Dans le contexte d'une école »

Site français sur la création de jardins scolaires, édité par le Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants GNIS www.jardinons-alecole.org

Association racine urbaine, Potagers éducatifs

<http://racineurbaine.blogspot.com/p/potagers-educatifs-depuis-plusieurs.html>

Ressource pour enseignant·e·s, réalisée par Les Semeurs de Jardins avec de nombreux conseils et une bibliographie sur les potagers : « Apprendre au jardin, à l'école »

Atelier « Comment réaliser un jardin scolaire » proposé par le Centre Pro Natura Champ-Pittet
www.pronatura-champ-pittet.ch/fr/atelier-comment-realiser-un-jardin-scolaire

Mallette pédagogique « Des carrés gourmands de la diversité » proposée par ProSpecieRara avec son dossier pédagogique qui contient des fiches didactiques et une bibliographie sur les activités pédagogiques au jardin
www.prospecierara.ch/fr/enfants/mallette-pedagogique

Impressum:

République et Canton de Genève
Département du territoire
DGAN - Service du paysage et des forêts
Rue des Battoirs 7
1205 Genève

Rédaction : Séverine Evéquoz (DGAN), Damien Regenass, Claudia Bogenmann (Actions-Durables)

Mise en page : Après la pluie

Crédits photographiques :

p.3, p.4 haut et bas, p.5 haut, p.6 bas, p.8, p.9, p.12, p.13 bas, p.14, p.15, p.16, p.17 toutes sauf bas, p.18, p.19 bas, p.21, p.23, p.24, p. 25, p.27 haut, p.29 : equiterre

Couverture, p.4 milieu, p.5 bas, p.11, p.20 : Etat de Genève

p.13, p.17 bas, p.22, p.26, p.27 bas, p.28 : Largescalestudios